

J'ai reçu de l'acquéreur la somme de vingt sept
livres un sol huit deniers pour les lots et rentes
dûs à la Baronnie de Didonne en vertu du
présent contrat ayant fait remise de moitié
en sa faveur à Semussac le 13 avril 1770
moreau

11 janvier 1770

Vanste 325^L


Par

André Simon marchand

a

André Simon laboureur

2^L 2^S

 1
Pour et par nous Junies nul Sijusent
forante dix a pres mds pardevant le notaire
Royal Enfantouge sous signé et pres auts
les temons & as nommes a Comparu En personne
seur andré simon marchand demeurant En
La parroisse de meursai le quel volontairement
a vendu & transporté avec promesse & de
garanties a andré simon Laboureur demeurant
sus la parroisse de senussai pres aut & acceptant
seuours et trois Cjins de terre appelle au sup
arnaud et au bois futtes sus la dite parroisse
de senussai seigneurie de didonne que laquereus
a declare bien seuours et souvoire sur comptables
sans estre besoin d'aucunes specifications
La pres ante Vente faite pour la somme
de trois Cent Vingt cinq livres la quelle
laquereus a payé Comptant audit Vendeur
En Esus de six livres pieces et monnoyes du cours
quel a reçu En outre quittance & aدين

J'ai reçu de M. de la Roche la somme de vingt sept
Livres un fol et huit deniers pour les Lods & ventes
Dus à la Baronnie de Didonne inserte au
present Contrat ayant fait venir de moi
En sa faveur à Jemusse le 3. avril 1770

Morvan
[Signature]

11 Janvier 1770

Pantre 325^l

Par
André Simon m.

a

André Simon Lab.

2427